

E1 – Parascolaire multisport dans les écoles primaires

Activités multijeu

Territoire de MRC :

Rivière-du-Loup

Enjeu COSMOSS principal :

saines habitudes de vie

Personnes visées :

jeunes des écoles primaires

Principaux changements :

augmentation de la pratique d'activités sportives et récréatives pour les jeunes, augmentation et diversification de l'offre d'activités parascolaires pour les écoles primaires du territoire

Mise en contexte

En 2010, bien que le souhait d'augmenter les occasions offertes aux jeunes d'être actifs dans le cadre scolaire est exprimé, les partenaires du comité Saines habitudes de vie (SHV) de COSMOSS Rivière-du-Loup constatent que les écoles ont difficilement accès à des ressources qualifiées pour animer des activités parascolaires. Un questionnaire envoyé aux directions d'écoles primaires et aux enseignants en éducation physique confirme qu'il est possible d'offrir des activités sportives et récréatives qui valorisent le plaisir de bouger plutôt qu'un esprit de compétition. C'est ainsi qu'en septembre 2010, le projet d'*Activités multijeu* est lancé dans les écoles primaires du territoire de Rivière-du-Loup avec le soutien de Québec en Forme.

Objectifs

- Augmenter les occasions offertes aux jeunes de participer à des activités sportives et récréatives parascolaires dans les écoles primaires
- Valoriser le plaisir de bouger au lieu de l'esprit de compétition

Mise en œuvre

En 2010 et en 2011, un sondage auprès des écoles montre quelles sont les activités les plus susceptibles de réussir selon les équipements disponibles, la possibilité de les refaire à la maison, le faible coût à investir et les succès passés dans les écoles. Le basket-ball, le soccer récréatif, les jeux collectifs, le flag football, la gymnastique ou le hockey balle font partie des activités retenues.

Des animateurs sont engagés pour les offrir soit à l'heure du midi, soit après les cours. Les inscriptions se font à l'école directement. Pour Rivière-du-Loup, une attention particulière est portée aux jeunes venant de quartiers connus comme étant défavorisés économiquement. Les partenaires du comité SHV élaborent un code d'éthique pour s'amuser et assurer une participation de façon non compétitive. Ce code est fourni aux animateurs, expliqué aux enfants et remis aux parents au début de chaque session.

Au cours des premières années, c'est la coordonnatrice du comité SHV qui s'occupe de la logistique (embauche des animateurs, inscription des jeunes, horaire des activités, etc.). Ce mandat est ensuite confié à un animateur. À partir de 2012, les partenaires du comité souhaitent que les *Activités multijeu* soient prises en charge par les écoles et la Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup (CSKRDL). Les directions des écoles s'occupent donc de la logistique à partir de 2013.

De plus, les partenaires planifient un soutien financier dégressif de 2012 à 2015 (première année, 100 % du soutien financier pour l'embauche des animateurs ; deuxième année, 60 % ; troisième

année, 30 %), pour qu'à partir de septembre 2015, les écoles prennent complètement en charge les activités, autant sur le plan financier que logistique. Des ententes avec les directions d'école sont signées à partir de 2012 pour s'assurer de la mise en place de ce soutien.

Changements observés

Le déploiement des *Activités multijeux* sur l'ensemble du territoire permet aux jeunes des 15 écoles primaires de pratiquer des activités sportives et récréatives qui ne leur sont habituellement pas offertes. De nombreux jeunes peuvent ainsi s'initier, en profitant des conseils de ressources compétentes, à des activités comme la gymnastique, le soccer, le volley-ball, etc. dans un cadre valorisant le plaisir de participer. D'ailleurs, ce projet met en contact des animateurs sportifs avec les écoles, augmentant ainsi la possibilité d'offrir des animations stimulantes pour les élèves.

Les enseignants et les directions d'écoles reconnaissent les bienfaits de la tenue de séances d'*Activités multijeux* à l'heure du midi et après la classe. Selon eux, ils observent une plus grande motivation, une meilleure concentration et un taux de participation générale plus élevé des élèves en classe.

Le retrait progressif de la prise en charge des aspects logistiques par la coordonnatrice SHV ou un animateur a pour effet de responsabiliser les directions d'école. Elles ont pu intégrer petit à petit la gestion du calendrier, des animateurs et des inscriptions dans leurs tâches. La diminution sur trois ans du soutien financier permet également aux écoles de prévoir cette dépense dans leur budget.

À partir de septembre 2015, la CSKRDL et les écoles prennent entièrement le relais de la gestion des séances d'*Activités multijeux*.

Ingrédients de réussite

Le partenaire de la CSKRDL présent au comité SHV facilite grandement la communication avec les directions d'école qui, averties dès le départ, ont l'occasion de se préparer à prendre en charge les activités. Le retrait progressif de la logistique de la coordonnatrice du comité SHV et le soutien financier dégressif permettent aux écoles d'intégrer petit à petit les *Activités multijeux* dans leur planification régulière. La constance et le professionnalisme des personnes ressources sont importants. La cohérence avec *École en santé* et l'arrimage de la nouvelle offre d'activités sportives avec les objectifs du plan de réussite scolaire facilitent l'engagement des écoles.

À retenir

La mise en relation des écoles avec des personnes ressources, aptes à animer régulièrement des activités sportives dans les écoles, entraîne une hausse de la pratique d'activités sportives et récréatives parascolaires chez les jeunes.

Quelques chiffres

De 2010 à 2016 | De 500 à 600 jeunes participent chaque année aux activités

Pour plus de renseignements

Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup, 418 862-8201, poste 3092

Sources :

- Entrevue avec Mme Estelle Dupont, responsable du mentorat, Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup, décembre 2016.
- Plans d'action du comité Saines habitudes de vie de COSMOSS Rivière-du-Loup déposés à Québec en Forme de 2010 à 2016.
- Bilans déposés à Québec en Forme de 2010 à 2016.